

Département de la Corrèze

Canton d'ARGENTAT

Commune d'ALTILLAC

DECISIONS DU MAIRE

2026.01

Dans le cadre des pouvoirs que le Conseil Municipal a délégué au Maire par délibération n°47.2020 du 13 novembre 2020, Monsieur Denis PINSAC, Maire, a pris les décisions suivantes :

Du 11 décembre 2025 au 10 février 2026.

Arrêté n°83.2025 en date du 15 décembre 2025, portant passation du contrat d'assurance concernant les risques statutaires du personnel pour l'année 2026,

Vente de la concession n°275 du cimetière du Bourg en date du 27 janvier 2026.

Le Maire,
Denis PINSAC.

